

Tout principe est un jugement, tout jugement est l'effet de l'expérience, et l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice des sens.

Sade

INNOV.DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation
Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque

n°17 – Mai 2002

EDITORIAL

L'Éducation pour le Développement

Le développement est fonction du niveau d'instruction des populations. Plus le taux d'alphabétisation s'élève, plus le taux de croissance démographique s'atténue et plus le taux de développement économique s'élève représenté judicieusement par l'espérance de vie à la naissance.

Dans un livre récent Mohammed Tamim (1) montre que dans beaucoup de pays du Sud, le taux d'alphabétisation augmente trop lentement, moins de 1% par depuis 1985, ce qui engendre une faible décélération de la croissance démographique et, par là, une élévation dérisoire du PIB par habitant. L'éducation est le facteur essentiel de développement ; elle permet de donner des perspectives aux individus autres que celles qui lient leurs vies à leur forte propension à procréer.

(1) Tamim M., *Le spectre du tiers-monde, coll. Economie et Innovation, L'Harmattan, 2002, 120 pages.*

| Pays | TA (%) /1987 | | TD (%) / 1987 | | EVN (années) | |
|--------------|--------------|-------|---------------|------|--------------|------|
| | 2000 | EVO | 2000 | EVO | 2000 | EVO |
| Brésil | 84,9 | +11,9 | 1,3 | -0,7 | 63,5 | +1,2 |
| Chili | 95,6 | 0,0 | 1,4 | -0,1 | 72,3 | +4,1 |
| Chine | 83,5 | +9,9 | 0,9 | -1,0 | 67,9 | +1,5 |
| Corée du Sud | 97,6 | +4,9 | 0,8 | -0,5 | 70,6 | +5,3 |
| Cuba | 99,0 | +7,9 | 0,4 | -0,6 | 74,2 | +1,6 |
| Ethiopie | 37,4 | +29,0 | 2,5 | -0,6 | 43,6 | +4,1 |
| Inde | 56,7 | +15,9 | 1,8 | -0,4 | 61,9 | +5,7 |
| Nigeria | 62,6 | +44,6 | 2,7 | -0,7 | 51,5 | +2,7 |

où TA : taux d'alphabétisation ; TD : taux de croissance démographique ; EVN : espérance de vie à la naissance ; EVO : évolution 2000/1987

N.B. Les pays industriels (grands OCDE, en moyenne, 2000) : TA=99% ; TD=1,3% ; EVN=77 ans.

SOMMAIRE

- ♦ **Au Carrefour des Rencontres** 2-4
 - Séminaires « Économie et Innovation »
 - Ateliers d'Innovations
 - La "Toile" de RII, la recherche en réseaux
- ♦ **La Recherche en Marche** 5
 - Publications & communications
- ♦ **INNOVATIONS – Edition** 5-6
 - « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan
- ♦ **Le Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques »** 6
- ♦ **Le Point sur...** 7
 - Jean-Marie Wailly : *L'empreinte publique sur l'Environnement*
- ♦ **Les Rendez-Vous de RII** 8
 - Appels à communications :
 - « Femmes et travail en Europe »
 - « Management de l'innovation »



INNOV.DOC est imprimé sur papier recyclé

Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis ♦ Rédactrices : Sophie Boutillier et Blandine Laperche

Le Laboratoire "Redéploiement Industriel et Innovation" est animé par Dimitri Uzunidis et Sophie Boutillier.
Il bénéficie des services scientifiques de la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme, de l'Université du Littoral.

Prix : 3 euros ♦ Abonnement annuel : 7,5 euros (France) ou 12 euros (étranger)

ISSN 1285-0837 ♦ Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59140 DUNKERQUE
téléphone : 03.28.23.71.34, 03.28.23.71.35 ou 03.28.23.71.47 – fax : 03.28.23.71.10 – email : labrii@univ-littoral.fr
<http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

Au Carrefour des Rencontres

Séminaires

« Économie et Innovation »

o *Environnement et santé au travail (25 janvier 2002)*

Le droit du travail (privé) est né à partir de la première révolution industrielle alimenté par des conflits souvent très violents. Le droit de l'environnement (public) est né à partir des années 1970 sous une pression polymorphe : nouveaux dangers, crise économique, exigences pour une meilleure qualité de vie. *A priori*, peu de points communs les unissent : le droit du travail a pour objet l'entreprise et ceux qui y travaillent, tandis que le droit de l'environnement a pour objet ce qui entoure l'entreprise. Pourtant, selon **J.-M. Wailly**, des rapprochements salutaires ont lieu depuis plusieurs années, considérant qu'environnement et santé au travail se rejoignent dans une réflexion sur les facteurs d'intégration de l'entreprise dans son environnement en tant que source de richesses mais aussi de nuisances.

o *Alliances versus Partenariats (31 janvier 2002)*

L'accélération du cycle de rotation du capital industriel, en économie ouverte et incertaine, est fortement liée aux stratégies d'organisation des marchés où s'expérimentent les nouveaux comportements individuels et collectifs des grandes entreprises. **R. Halloul** part de l'hypothèse de la substituabilité (ou de la complémentarité) des processus de production pour montrer que lorsqu'une alliance s'établit, il s'agit le plus souvent d'un accord, tacite ou explicite, entre firmes à production comparables : partage du coût et du risque. Les accords verticaux de filière, de grappe ou de produit-système, qualifiés d'accords partenariaux, posent de leur côté les bases des « blocs stratégiques » sur lesquels sont montées les alliances.

o *Les fonds de pension sont-ils une solution au problème des retraites ? (15 et 22 mars 2002)*

Pour S. de Beauvoir, la vieillesse est un échec. Chaque société a réservé à ses vieux un sort particulier, soit parce qu'avec l'âge on avait acquis la sagesse nécessaire pour assumer des fonctions politiques, soit parce que l'on n'était plus productif et par conséquent inutile, à éliminer ! La société dite post industrielle est confrontée à un étrange paradoxe : la science allonge l'espérance de vie, tandis que la période productive (et donc soit disant créative) se réduit à une quinzaine d'années, entre 30 et 45 ans. L'entreprise ne finance plus de stages de formation pour les plus de 40 ans considérés sur le déclin. Ils sont des pré-retraités en puissance. Pourquoi s'encombrer d'un vieux dont la compétence est dépassée et qui coûte trois fois le prix d'un jeune diplômé ? Mais, les heureux retraités qui ont fait carrière pendant les trente glorieuses ont en re-

vanche pu accumuler un patrimoine conséquent. Ils consomment croisières et voitures de sport. Ils aident fréquemment leurs enfants et petits-enfants, parfois leurs arrières-petits-enfants dont la carrière chaotique, ne leur permet pas d'avoir un niveau de vie décent. **A. Goguel d'Allondans** montre que... retraités, pré-retraités, jeunes retraités, vieux retraités, quoiqu'il en soit, le nombre de retraités va aller en augmentant – conséquence du baby-boom – et il est peu probable que les fonds de pension soient une solution... le fonctionnement des marchés financiers est extrêmement aléatoire.

Ateliers d'Innovations

o *L'écologie et son histoire, Patrick Matagne, Université de Lille III (11 janvier 2002)*

Deux périodes marquent l'histoire de l'écologie. D'abord la fin du XIX^{ème} siècle qui coïncide avec la révolution industrielle en Europe, le recensement et la mise en valeur des ressources naturelles aux Etats-Unis, une fois close la question indienne. C'est alors que sont créés en Europe des mots devenus usuels tels que écosystème ou... écologie. La seconde période débute avec la fin de la seconde guerre mondiale. Le 16 juillet 1945 éclate la première bombe atomique faisant peser sur l'humanité une menace d'anéantissement bien concrète dépassant largement les mythes bibliques de fin du monde. Les diverses catastrophes écologiques (en particulier les marées noires) qui marqueront les années suivantes vont contribuer à faire de l'écologie une science dans tous les sens du terme.

o *L'environnement et l'entreprise, Régis Maubrey, consultant en environnement (18 janvier 2002)*

Alors que les problèmes de santé publique liés à la dégradation de l'environnement se multiplient, peu nombreuses sont les entreprises qui cherchent à intégrer dans leur fonctionnement une sorte de clause que nous qualifierons d'environnementale. Pour ce faire, elles doivent y être contraintes par la loi ou par l'opinion publique. Après moi le déluge ! Les cabinets de conseil en environnement ne sont pas altruistes, mais ils sont conscients que l'environnement constitue pour les années à venir une bonne opportunité d'investissement. C'est donc la perspective d'un profit annoncé qui conduira les entreprises à modifier leur comportement. Il en va de même pour les pays du Sud qui sont amenés à préserver leurs immenses forêts dans le but de développer le tourisme en créant des parcs naturels.

o *Droits d'auteur, principes de base et actualité, Sylvie Rozenfeld, juriste et journaliste (24 janvier 2002)*

Logiciels, bases de données, sites web et noms de domaines ont été passés au crible pour mesurer les exten-

sions mais aussi les liens étroits entre les différents domaines du droit de la propriété intellectuelle (entre la protection des noms de domaines et le droit des marques ; entre le droit d'auteur et le brevet pour la protection des logiciels, etc.). Les problèmes posés par la confrontation des législations nationales dans le contexte de concurrence mondiale ont été discutés ainsi que les réponses apportées pour promouvoir une meilleure application du droit (sanctions pénales et commerciales, harmonisations, cellules de règlement des différends...). Les nombreuses « affaires » qui accompagnent la course aux technologies de l'information montrent que la protection de la propriété est un marché lucratif, surtout dans la phase de turbulence que traverse la nouvelle économie.

o **La société du risque, Patrick Peretti-Watel, Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (25 janvier 2002)**

Le risque est partout. Pas une journée ou presque, sans que les médias n'annoncent la découverte d'un nouveau facteur de risque (fumer, boire du café, manger du poivre, de la viande, etc.). Il menace la sécurité de chacun. Il est aussi multiple : industriel, alimentaire, financier... La science, qui était censée apporter une réponse à tous les maux humains, est incapable de donner des réponses fermes, mais de plus nourrit de nouvelles angoisses : OGM, vache folle, dioxine, manipulations génétiques... Pourtant, le risque est auxiliaire de la production de richesse et moteur du changement social. Mais, il n'est pas perçu de la même façon selon la culture et l'origine sociale des individus. L'exposition au risque serait-elle un facteur nouveau de stratification sociale ?

o **Le principe de précaution, Catherine Larrère, Université de Bordeaux III (29 janvier 2002)**

Le principe de précaution est un principe juridique récent. Il apparaît d'abord en Allemagne dans les années 1960 et en France il prend forme en 1995 suite au sommet de Rio et au traité de Maastricht en 1992. En l'absence de certitude scientifique et technologique, mieux vaut s'abstenir de prendre une décision, d'autant que le coût économique peut être très élevé. Paradoxe de notre société, les problèmes techniques naissent non pas de l'insuffisance de sa puissance industrielle, mais au contraire parce que celle-ci est énorme et que les scientifiques comme les politiques ne sont pas capables d'anticiper les conséquences à venir des OGM, des manipulations génétiques ou de toutes autres innovations. Des firmes toutes puissantes décident de ce qui est bon pour le monde sans se soucier de l'opinion de ce dernier. Alors pourquoi s'étonner lorsque les consommateurs revendiquent d'être traités en citoyens au nom du principe de précaution ?

o **Les relations interentreprises, Philippe Vrain, Centre d'Etudes de l'Emploi (18 février 2002)**

Les relations interentreprises sont devenues depuis ces quinze dernières années un objet d'étude à part entière. L'évolution du système industriel justifie pour

une large part cet intérêt. Les grandes entreprises externalisent leurs activités, encourageant la création de PME. Résultat : en dépit de l'augmentation du nombre de créations de PME, les grandes entreprises sont toujours aussi puissantes. Comment expliquer ce paradoxe (apparent) ? Les PME ne seraient-elles que des pions dans la stratégie des grandes entreprises ? Si tel est le cas, que devient l'entrepreneur ?

o **Le management de crise, Rémi Volpi, Consultant-chercheur (18 février 2002)**

Crise de la vache folle, rumeur plus ou moins fondée, volonté délibérée de nuire de la part d'un concurrent, problème technique non maîtrisé par l'entreprise, etc. Les situations de crise auxquelles l'entreprise peut être confrontée sont multiples et variées. Aussi doit-elle s'y préparer, à l'image des armées qui effectuent des manœuvres, pour se préparer à affronter l'ennemi. Guerre économique (guerre de l'information et financière) et guerre tout court, depuis l'Antiquité nombre de philosophes se sont déjà intéressés à la question.

o **Economie et écologie, Frank-Dominique Vivien, Université de Reims (8 mars 2002)**

Née des relations tumultueuses entre l'économie et l'écologie, l'écologie industrielle apparaît à la fin des années 1980. Elle est la réponse des ingénieurs au problème posé depuis plusieurs décennies par les tenants de l'écologie politique et ceux de l'économie de l'environnement. L'innovation majeure de l'écologie industrielle est de parler en termes « d'écosystème industriel », qui repose sur l'idée selon laquelle l'industrie fonctionne à l'image d'un écosystème qui tire son énergie d'une source extérieure, mais qui a la capacité de se nourrir de ses propres déchets. Le principe sous-jacent est celui d'une espèce d'auto-organisation des acteurs économiques face à la contrainte de la gestion des ressources naturelles, sachant que les écosystèmes « naturels » sont eux-mêmes nés des multiples tâtonnements de la nature. Faut-il s'en remettre alors à la Providence, ou plutôt à la... main invisible ?

o **Table ronde « Les mondialisations : finance et entreprise » (28 février 2002)**

La mondialisation est un sujet à la mode, mais il est rarement au pluriel. La mondialisation dont il est généralement question est économique. Elle désigne l'activité tant décriée des firmes multinationales, pour qui le monde ressemble à une espèce de casino où tous les coups sont permis. Mais, la mondialisation touche aussi la finance, le social, la culture, le droit, la communication. La mondialisation n'est pas nouvelle. C'est une constante de l'histoire humaine. De tous temps, les peuples ont entretenu des échanges de toutes natures ; échanges qui au demeurant n'ont jamais été exempts de rapports de force, de rapports de domination. Mais, les pays industrialisés subissent depuis ces vingt dernières années la mondialisation après la période relativement protégée des trente glorieuses. Pour les peuples qui aujourd'hui appartiennent à un ensemble mal défini que

l'on nomme « tiers-monde », la mondialisation subie remonte au choc colonial.

Les grands groupes sont aujourd'hui les acteurs majeurs de la mondialisation, pourtant certaines petites et moyennes entreprises (PME) se fauillent dans les niches commerciales et technologiques laissées vacantes par les toutes puissantes firmes multinationales. C'est ainsi qu'une PME peut être leader mondial en produisant une *moutarde innovante*. Mais, s'il convient sans aucun doute d'établir des règles du jeu précises pour « assainir » le marché mondial (conditions de travail, corruption, etc.), d'un autre côté quelle sera l'institution internationale qui sera à même de faire respecter ces règles. Le GATT autrefois ou l'OMC aujourd'hui, ou à un autre niveau l'ONU, disposent-ils de véritables pouvoirs ou sont-ce ceux des Etats-Unis ?

A lire : M. Van Cromphaut, *Les mondialisations, gouffre ou tremplin ?*, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, Paris, Bruxelles, 2001.

o **Création d'entreprise et économie solidaire, Maurice Décaillot, Espaces Marx (21 mars 2002)**

Comment transformer les règles de fonctionnement du capitalisme et remplacer la dynamique des inégalités qui le caractérise par celle de l'équité ? La tâche est ardue, d'autant que l'humanitaire et l'éthique sont fréquemment rabaissés au rang de slogans publicitaires. Mais, on peut toujours essayer ! M. Décaillot est optimiste, il pose cependant la question du calcul du « juste prix » dans les transactions équitables et de leur régulation macroéconomique.

o **Comportements et urbanisation, Philippe Vrain, Centre d'Etudes de l'Emploi (15 avril 2002)**

Une majorité de la population mondiale vit en ville. Le phénomène va aller en s'intensifiant. Or, les transports intra et inter urbains, au premier rang desquels l'automobile, alimentent la production de gaz à effet de serre plus que l'industrie. Les politiques et les industriels portent une lourde responsabilité, mais les citadins aussi puisque la moitié des déplacements en automobile représentent des distances inférieures à un kilomètre. Alors, qu'attendons-nous pour marcher et pédaler ?... et en plus c'est bon pour la santé !

La "Toile" de RII, la recherche en réseaux

o **International Working Group on Value Theory, Eastern Economic Association, Boston, 15-17/03/2002**

La Eastern Economic Association a réuni un parterre de chercheurs au Boston Park Plaza Hotel pour présenter et discuter des avancées théoriques, résultats de différents programmes de recherche sur (et à partir de) la « valeur ». Trois axes de réflexion ont été proposés : la définition et la mesure de la valeur (les discussions ont porté sur l'estimation du PIB suivant une approche en termes de plus-value) ; la « valeur » dans l'histoire de la pensée économique (une théorie qui relie l'économie

à l'éthique) ; la politique économique et l'économie critique. D. Uzunidis a présenté, suivant la théorie de Marx et en référence aux approches post-keynésiennes, la phase actuelle de la marchandisation de la science et de la constitution des combinatoires entrepreneuriales d'innovation comme étant le quatrième moment de l'organisation capitaliste de la production.

o **Les sixièmes états généraux du chômage et de l'emploi, PARTAGE, La Plaine Saint-Denis, 8-9/03/2002**

L'économie sociale et solidaire constitue-t-elle un moyen de lutte efficace contre la pauvreté ou est-ce une sorte de gadget pour que les pauvres restent à leur place ? S. Boutillier a montré que l'économie sociale (ce « tiers secteur ») existe depuis les débuts de l'industrialisation (et même bien avant sous d'autres formes) et qu'elle fait office de moyen de régulation capitaliste du travail et de l'emploi. Elle est utile, et entretenue par une logique économique qui consiste à créer sans cesse de nouveaux besoins et à renouveler les besoins satisfaits. La pauvreté perdure et s'accroît. La preuve manifeste de l'efficacité de l'économie solidaire serait alors sa disparition qui marquerait la fin de la pauvreté.

o **L'entrepreneur, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, Paris, 12/03/2002**

La création d'entreprises est une priorité pour toutes les régions, y compris pour la riche Ile-de-France qui est la plus dynamique en la matière. Mais la tendance est à la baisse depuis quelques années. Les initiatives des décideurs régionaux se multiplient, non sans scepticisme. Dans son exposé, S. Boutillier a souligné que l'entrepreneuriat ne peut se décider par décret, l'entrepreneur ne se fait pas tout seul...

o **Les états généraux de l'enseignement supérieur, Univ. Pierre et Marie Curie, Paris, 04/04/2002**

Comment concilier les missions de l'Université (enseignement riche et diversifié, recherche... de savoirs fondamentaux) avec les objectifs nouveaux que lui assignent les entreprises et les pouvoirs publics ? Les universités sont appelées à devenir des inventeurs d'objets, des marchands de savoir, des fournisseurs de main-d'œuvre qualifiée. L'enseignement universitaire est pourtant lié à la recherche qui ne peut s'inscrire que très partiellement dans la préoccupation de profit rapide des entreprises.

o **2° Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Bordeaux, 17-18/04/2002**

Qu'il est difficile de cerner l'entrepreneuriat ! Cette fonction économique diffuse, mais oh ! combien nécessaire au renouvellement du capitalisme fait couler beaucoup d'encre. Le 2ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat (!) n'a pas échappé à cette règle interrogatoire... N. Mudard y a présenté la thèse, simple mais forte, de l'entrepreneuriat entravé par le fonctionnement d'un milieu socio-économique appauvrissant ; celui de Dunkerque, où la grande industrie lourde et portuaire fait peu de place aux entrepreneurs.

La Recherche en marche

Publications & Communications

Janvier 2002 – Mai 2002

- * ALI M., *Investissement étranger au Mexique, perspectives historiques et questions économiques*, Document de travail, n°49, Lab.RII, ULCO, 1/2002.
- * BOUTILLIER S., *Economie solidaire, points de repères pour une réflexion historique*, *Les sixièmes états généraux du chômage et de l'emploi*, La Plaine Saint-Denis, 8-9/03/2002.
- * BOUTILLIER S., *L'entrepreneur, histoire et actualité*, Table ronde *L'entrepreneur*, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, Paris, 12/03/2002.
- * BOUTILLIER S., GOGUEL d'ALLONDANS A., UZUNIDIS D., *Réussir sa thèse ou son mémoire*, col. Principes, Studyrama, Paris, 2002.
- * GOGUEL d'ALLONDANS A., *Vieillesse de la population et créativité sociale*, *Document de travail*, n°52, Lab.RII, ULCO, 3/2002.
- * INNOVAL, *Les facteurs de localisation des entreprises, de la Silicon Valley à Agadir*, *Document de travail*, n°51, Lab.RII, ULCO, 3/2002.
- * LAPERCHÉ B., *La loi sur l'innovation et la marchandisation forcée de la science en France*, *Les états*

généraux de l'enseignement supérieur, Univ. Paris VI, Paris, 04/04/2002.

- * LAPERCHÉ B., *Facteurs de valorisation de la recherche publique. Quelles perspectives pour une jeune université dans un contexte de crise ?*, *Document de travail*, n°53, Lab.RII, ULCO, 4/2002.
- * MUDARD-FRANSSSEN N., *Profils d'entrepreneurs dans un milieu fortement industrialisé : le cas de Dunkerque*, 2° *Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat*, Bordeaux, 17-18/04/2002.
- * RICHEVAUX M., *L'évolution des politiques salariales au cœur de la transaction*, *Æconomia*, Bucarest, 1^{er} trimestre 2002.
- * UZUNIDIS D., *Les friches du savoir dans le capitalisme actuel*, *Nouveaux Regards*, n°15, Paris, 2001.
- * UZUNIDIS D., *Current Factors Which Make Science a Productive Force at the Service of Capital – the Fourth Stage in the Production Organization*, *International Working Group on Value Theory*, Eastern Economic Association, Boston, 15-17/03/2002.
- * WAILLY J-M., *Environnement et santé au travail : une empreinte publique – des préoccupations privées*, *Document de travail*, n°50, Lab.RII, ULCO, 2/2002.

INNOVATIONS – Edition

Collection « Economie et Innovation »

- ✓ **Smaïl AÏT-EL-HADJ**
Systèmes technologiques et innovation, série Cours Principaux, col. « Economie et Innovation », Innoval – L'Harmattan, 2002, 120 pages.

Quelle est la dynamique de la technologie ? Cet ensemble de techniques, auquel on associe un discours structuré sur leur naissance, applications et évolution, a fasciné les producteurs et les savants depuis des siècles. Les accomplissements techniques ne sont pas étrangers aux relations sociales, économiques et politiques, qui créent les opportunités et les barrières à leur plein usage. Ils ne sont pas étrangers non plus aux interactions purement scientifiques et techniques qui déterminent la faisabilité technologique de l'ensemble technique. Ce livre a pour point de départ ce qui apparaît comme un paradoxe de la société contemporaine, plus marquée que jamais par la technologie, et qui ne possède pas de théorie véritablement construite de la dynamique de cet opérateur social majeur. Il s'attache à faire le recensement raisonné des constructions conceptuelles de la technologie en système depuis le XII^{ème} siècle. Cette recherche d'une fondation historique est couronnée par la présentation des axes de construction d'une véritable systémique technologique, instrument possible de pilotage de l'innovation et de la conception.

- ✓ **Mohamed TAMIM**

Le spectre du tiers-monde, l'éducation pour le développement, col. « Economie et Innovation », Innoval – L'Harmattan, 2002, 117 pages.

Quelle est l'origine du tiers-monde ? Quelle est son histoire ? Quels sont ses principaux critères de définition et ses grandes caractéristiques ? Quel est l'avis des intellectuels et des experts sur ses questions ? Dans cet ouvrage, Mohammed Tamim montre que le « tiers-monde » est né en Angleterre à l'aube de l'ère industrielle, cette phase transitoire entre la société traditionnelle et la société de la manufacture, puis celle de la grande industrie. La majeure partie du monde a vécu la tiersmondisation, des siècles de disette, de rareté, de pauvreté, d'ignorance, de... démographie galopante. L'auteur en tire une loi, à savoir que le niveau de développement d'un pays est proportionnel à son taux d'alphabétisation et inversement proportionnel à son taux de croissance démographique. Plus la population est instruite, moins elle est portée à la procréation, plus elle cherche à améliorer la qualité de son existence, à étendre ses exigences et ses choix et moins elle est superstitieuse et belliqueuse.

✓ Yves GUIHENEUF

Economie et Utopies, du Marxisme à l'Ultra-libéralisme en 31 points, série Clichés, col. « Economie et Innovation », Innoval – L'Harmattan, 2002, 143 pages.

Karl Marx tient entre ses lèvres un gros cigare de capitaliste, Mao Tse-Tung est coiffé d'un haut de forme de boursicotier heureux et Lénine brandit une liasse de billets... Des images détournées de l'utopie économique et politique de la société industrielle. Le Mur est tombé. Pour la première fois depuis la révolution russe de 1917, les capitalistes unis de tous les pays pouvaient enfin dormir tranquilles. Il ne restait donc plus qu'à étendre la loi du marché à toute la planète et à engranger les profits. Une utopie chasse une autre... Yves Guiheneuf, armé d'illustrations de choc, présente en 31 points les dérives utopistes de notre société. Il crie son désarroi devant les maux de la planète ; ces maux que la dictature du marché accentue et que la dictature du prolétariat n'a pas su soulager.

✓ Jean FAU

Acteurs et fonctions économiques dans la mondialisation, série Cours Principaux, col. « Economie et Innovation », Innoval – L'Harmattan, 2002, 280 pages.

La mondialisation peut-elle être pensée sans Internet, sans les délocalisations, sans les paradis fiscaux..., sans la « nouvelle économie » ? Ces événements ont un impact immédiat sur les conditions de vie et de travail dans les pays industriels et en développement. Jean Fau se propose d'en étudier les mécanismes en partant de la relation clients-fournisseurs, base de l'économie de marché. Il explore ainsi les grands champs macroéconomiques pour présenter les acteurs (l'individu, l'entreprise, l'Etat, les organismes internationaux) dans la mondialisation et leurs fonctions économiques.

Le contrat : base de l'économie de marché ; L'argent dans l'économie de marché ; La mondialisation et ses conséquences ; L'économie solidaire et sociale.

Centre "Recherche Universitaire et Études Économiques"

La RUEE vers les affaires

o Valorisation de l'offre technologique et incubateur RUEE, GIP MITI, DATAR

L'enquête par entretiens directs en cours de réalisation depuis le mois de juin 2001 auprès de 14 laboratoires de recherche de l'université du Littoral Côte d'Opale sert de support d'étude des pratiques de valorisation de la recherche des laboratoires universitaires. Les formes de valorisation identifiées sont les dépôts de titre de propriété industrielle, la mobilité du personnel, les contrats, la création d'entreprise à partir de la recherche. La population des laboratoires étudiés est composée de ceux qui ont un potentiel d'applications industrielles (soit physique, chimie, mathématiques et biologie orientées, informatique, ingénierie...). L'enquête montre une attitude positive commune aux laboratoires de recherche interrogés en matière de valorisation. Cependant les pratiques de valorisation ne sont pas encore très développées du fait notamment de la difficulté pour des laboratoires « jeunes » de développer simultanément la recherche fondamentale et appliquée. La forme contractuelle est la plus appréciée devant la mobilité du personnel. Toutefois, des relations plus étroites (articulant dépôt et exploitation de titres de propriété industrielle sous forme par exemple de création d'entreprise) sont mises en œuvre ou prévues par quelques laboratoires.

L'étude recense aussi les appréciations des laboratoires sur les atouts et les limites de la valorisation, dans le contexte institutionnel (politique de développement de l'université) et économique local : les caractéristiques propres aux régions industriellement désagrégées donnent toute sa particularité à la thématique de l'articulation entre la valorisation de la recherche et la construction de « milieux innovateurs » ou, tout au

moins, de « pôles d'excellence ». Cette étude s'inscrit aussi dans la problématique de la valorisation de l'offre technologique au niveau régional, dans la mesure où elle pose les jalons méthodologiques et thématiques de l'analyse des pratiques de valorisation dans les autres universités du Nord/Pas-de-Calais.

Responsables : D. Uzunidis, B. Laperche
email : ruee@univ-littoral.fr

o Programme innovation

Le Lab.RII, le Centre RUEE et l'association INNOVAL s'associent dans le cadre du programme européen « stratégies d'innovation et localisation ». Trois axes guident cette recherche appliquée sur le terrain international : i) facteurs de localisation des entreprises ; ii) facteurs de création d'entreprises innovantes ; iii) protection du potentiel d'innovation des entreprises. Ce programme a pour but d'établir une méthode d'évaluation des compétences internes et externes d'innovation, aidée par la réalisation d'une cartographie d'externalités internalisables (R&D, réseaux, financements, etc.).

Responsables : S. Boutillier, B. Laperche, D. Uzunidis
email : ruee@univ-littoral.fr

o Nouveaux partenariats (www)

Les liens Internet entre le site web du Lab.RII, de ses formations, de ses publications... se multiplient. Les derniers partenariats ont été établis entre le *ministère de l'Education Nationale* :

<http://www.recherche.gouv.fr/indicateursRetD>
ou <http://cisad.adc.education.fr/reperes>

et la *Documentation Française* :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues/pe>

Le Point sur...

L’empreinte publique sur l’Environnement

Jeanne-Marie WAILLY

L’environnement est par définition même, ce qui entoure (1). On pourrait préciser qu’il est l’ensemble des éléments naturels ou artificiels qui conditionnent la vie de l’homme. Il ne peut donc exister que par l’interaction avec un autre élément. S’il fallait tenter une subdivision rigoureuse de l’ensemble, on retiendrait deux sens différents : ce qui touche à la nature et aux éléments naturels ; ce qui se rapporte à l’industrie et l’entreprise. Ces deux thèmes ne sont pas si éloignés l’un de l’autre, de nombreuses passerelles et interférences les relient. Le droit à l’environnement a pour but d’empêcher ou de limiter l’impact néfaste des activités économiques sur les éléments naturels et artificiels qui conditionnent la vie : la nature, l’industrie, la vie urbaine, etc.

Une volonté et une obligation publique

L’environnement est un concept public. La notion originelle fait référence à la nature et aux éléments naturels qui l’étoffent historiquement. L’ensemble n’était la propriété de personne et par conséquent se mettait à la disposition du plus grand nombre. Peu à peu, l’appropriation privée s’est effectuée. Le domaine public s’est réduit. Par ailleurs, afin de protéger la partie publique, l’État s’est lui-même attribué des droits et des prérogatives sur la nature et les choses qui la composent. La protection de l’environnement est un souci d’intérêt général.

La protection de l’environnement semble tout à la fois générée et surveillée par l’État qui sera relayé par ses organes représentatifs dans les régions et les départements qu’ils soient concentrés ou décentralisés (2). Les pouvoirs publics ont pris conscience que l’intérêt et l’obligation de sauvegarder l’environnement se rejoignent inévitablement. L’enjeu politique est apparu dès lors que les atteintes à l’environnement, et par conséquent sa protection, se sont accentuées. L’administration s’est alors étoffée : le Ministère de l’environnement (1971), divisé en grandes directions ; les Préfectures (surveillance, protection) ; les Régions (parcs naturels) ; les Départements (incendies et de secours) ; les communes (traitement des déchets).

La protection d’un domaine public

La protection s’effectue notamment par le droit de l’environnement. Ce dernier se soucie des éléments naturels, du patrimoine urbain, rural et culturel et du droit des pollutions et des nuisances. Ses lieux d’actions sont divers et variés. Le droit de la nature, des milieux naturels et des ressources naturelles s’épanouit au sein

même de ses composants. Doit-on préciser que l’environnement urbain est recentré sur la ville notamment l’urbanisme ; et que l’environnement rural gère l’aménagement de ce milieu ainsi que la qualité du cadre de vie. Quant au droit des pollutions et des nuisances, il supervise les installations classées et les autres dommages (3) que peuvent constituer le bruit, certains produits et leurs déchets ainsi que le nucléaire. C’est bien même ce dernier thème des pollutions et des nuisances qui semble nous préoccuper davantage.

La ville et les entreprises font souvent un mélange de raison en vivant ensemble, mais les risques lorsqu’ils se réalisent, montrent la mesure de l’inaccessible (4). La réglementation des pollutions et des nuisances gouverne le plus la vie de l’entreprise, et au travers bien sûr du droit des installations classées qui, créé en 1976, s’est étoffé au fil des années et constitue l’un des piliers du droit de l’environnement industriel en obligeant notamment toute entreprise dont l’activité pourrait être dangereuse selon des critères définis au préalable, à une déclaration ou à une demande d’autorisation auprès du préfet.

Les règles des pollutions et des nuisances se préoccupent également des atteintes acoustiques, de celles provoquées par certains produits et déchets ainsi que par leur élimination du risque chimique et nucléaire. Le maintien d’un bon environnement au travail et la protection de la santé des travailleurs s’appuient sur bon nombre d’éléments issus de la réglementation des pollutions et des nuisances.

Le droit de l’environnement est un droit jeune (1976), complexe de par sa construction ; rassemblant diverses branches (5) et qui est en totale interaction avec certains autres droits. C’est aussi le droit où interfèrent le plus les autres disciplines scientifiques et techniques. C’est dire l’extrême singularité de la matière, qui exige des personnes compétentes. Car si ce particularisme peut être une richesse, le danger est réel qu’il s’étiole pour ne devenir qu’une liste de formules, ou une notice technique. Ce serait dramatique pour une matière en pleine expansion. Pour que le plus grand nombre puisse contribuer à un bon environnement, le citoyen doit pouvoir être informé. Il le peut en s’adressant aux autorités publiques afin que les documents administratifs soient consultés. Plus rarement, ces mêmes autorités publiques donneront l’information (6).

NOTES

(1) Encyclopédie Larousse

(2) La décentralisation de l’administration de l’environnement s’est effectuée au début des années 1980 lors du mouvement global de décentralisation.

(3) Le 28 octobre 1982 : résolution 37/7

(4) Citons la dernière catastrophe en date du 21/09/2001 : l’usine Azf de Toulouse.

(5) Ex. Droit rural, Droit minier.

(6) Déclaration de Rio 1992 dans son principe 10.

Les Rendez-vous de R.I.I.

Université de Cergy-Pontoise

Brigitte Lestrade

Directrice de l'U.F.R. de Langues

Site des Chênes

33, Boulevard du Port

95011 CERGY-PONTOISE Cedex

Tél. : 01 34 25 60 34

Fax : 01 34 25 60 35

Mél : Brigitte.Lestrade@lang.u-cergy.fr

Université du Littoral Côte d'Opale

Sophie Boutillier

Directrice du DESS "Entrepreneuriat et

Redéploiement Industriel"

Maison des sciences de l'homme

21, Quai de la citadelle

59140 DUNKERQUE

Tél. : 03 28 23 71 34

Fax : 03 28 23 71 10

Mél : boutilli@univ-littoral.fr

**Le Centre de recherche CIVILISATIONS
ET IDENTITES CULTURELLES**

COMPAREES (CICC) de l'Université de

Cergy-Pontoise et le Laboratoire

REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL ET

INNOVATION de l'Université du Littoral

Côte d'Opale organisent un colloque

international sur le thème

Appel à communications

« FEMMES ET TRAVAIL EN EUROPE », Colloque international et interdisciplinaire

20 et 21 Mars 2003 à l'Université de Cergy-Pontoise

L'activité professionnelle des femmes, qu'elle procède d'un choix personnel ou d'une nécessité économique, est un fait acquis dans les pays industriels. Très présentes sur le marché du travail dans les pays nordiques, un peu moins dans les pays du Sud de l'Europe, les femmes contribuent pour une part croissante aux activités marchandes. Ce colloque international et interdisciplinaire se propose d'explorer les multiples facteurs susceptibles de façonner les spécificités du travail des femmes. Il importe d'analyser et de comparer l'environnement social des pays européens qui favorise ou au contraire freine l'emploi féminin.

Ateliers

1. Mutations de l'environnement social
– Education, formation, etc.
– Rôle de la famille et des acteurs sociaux

2. Rôle des politiques publiques et/ou des associations
– L'action de l'UE, de l'Etat, des collectivités locales
– Initiatives privées ou associatives pour compléter l'offre publique

3. L'attitude des entreprises recrutement
– Gestion de l'emploi et de la carrière des femmes
– Aménagement du cadre du travail (contrats, temps de travail, etc.)

4. La place de l'activité professionnelle dans la vie des femmes et ses conséquences
– Carrière et/ou désir d'enfant : les stratégies des femmes
– Problèmes d'emploi spécifiques des mères élevant seules leur(s) enfant(s)

Les actes du colloque seront publiés dans *INNOVATIONS, Cahiers d'Économie de l'Innovation*

► Proposition de communication accompagnée d'un bref résumé **avant le 1^{er} juillet 2002** à
Brigitte Lestrade ou Sophie Boutillier

ANNONCES

web : <http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

Tables-rondes "MANAGEMENT DE L'INNOVATION"

23-24 janvier 2003

Appel à communications

Le management de l'innovation, c'est gérer le potentiel scientifique et technique de l'entreprise, d'un territoire, d'un pays dans le but de déclencher les processus d'innovation. Mais le management de l'innovation, c'est avant tout l'aptitude à combiner efficacement, selon les critères marchands, les ressources de production : l'intelligence économique, mais aussi sociale se prolonge par la mobilisation des compétences, l'acquisition de moyens de production multi-fonctionnels, la protection du patrimoine technologique et la diffusion distillée des signes en vue de créer des marchés solvables. Ceci sans oublier la normalisation et la constitution des atouts - et des barrières - concurrentiels.

Axe 1 : Innovation, création et croissance des entreprises

Axe 2 : Innovation collective et gestion des réseaux

Axe 3 : Régulation des systèmes d'innovation

Date d'envoi des propositions de communication : **6 septembre 2003** (un résumé d'une demie page)

Après acceptation par le comité de scientifique d'organisation, *le texte final devra être reçu le 15 novembre 2003*

Avec le concours de la revue (econlit) *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation.*

Informations : Laperche Blandine, Chaix Jean-Lin

tél : 03/28/23/71/47 ; fax : 03/28/23/71/43

email : labrii@univ-littoral.fr